



La section CFDT de Paris 17 CDIS est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir directement nous voir au local situé au E2.

Des permanences sont tenues tous **les jeudi de 8h à 13h.**

Contacts

Denis SICARD

au 01 40 53 18 34

Dominique LEGUAY

au 01 40 53 18 14

Arnaud MAIGNAN

au 01 40 53 18 37

Déborah LAMOUREUX

au 01 40 53 18 12



N° 1 février 2006

EDITO

L'année 2005 a été marquée par une réorganisation et un conflit de sept jours. Même si les revendications obtenues n'ont pas donné entière satisfaction, ce mouvement a montré une forte mobilisation des agents et une détermination significative de bon augure. Alors que la recherche de la productivité constante met en péril les organisations du travail, en cette année 2006 nous devons être vigilants et œuvrer pour la défense de l'emploi ainsi que pour nos conditions de travail.

Continuons de refuser le fatalisme et la résignation. Agissons de façon responsable, solidaire et déterminée.

La CFDT de Paris 17 est heureuse de vous présenter ses vœux pour l'année 2006 à travers son tout nouveau journal « **B.A.L. MUSETTE** ».

Ce premier numéro est principalement consacré au compte rendu du dernier CHSCT (séance du 14 décembre 2005): instance de concertation compétente en matière d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail.

Bonne lecture.

sommaire

CHS-CT **2/3**

- ▶ *Chronocity*
- ▶ *Port des équipements de protection individuelle (EPI)*
- ▶ *Port des gilets réfléchissants*
- ▶ *Salle de repos*
- ▶ *Actions envisagées en 2006*

PROMOTION **4**

SECUREX **5/6**

- ▶ *SECUREX : Qu'es aco ?*
- ▶ *SECUREX : Mise en oeuvre*
- ▶ *Point de vue de la CFDT*

CONTACTS **8**

Section CFDT
27, rue des Renaudes
75820 PARIS CEDEX 17

Chronocity

Un nouveau type de matériel actuellement utilisé par Chronopost est testé par une dizaine de bureaux de distribution. Il sert normalement à distribuer les colis dans les centres villes, là où les camions n'ont pas accès. C'est une aide à la manutention entre le véhicule et les points de distribution.

Certaines tournées colis ont été reconfigurées pour permettre de tester ce nouveau matériel sur Paris 17 durant tout le mois de janvier, voire de février.

Avec une «adaptation» la direction nous annonce qu'elle pourrait l'utiliser à la distribution ce qui permettrait au facteur de partir avec l'ensemble de sa tournée puisqu'il servirait aussi de dépôt-relais.

Pour la CFDT, la recherche de nouveau matériel peut être une bonne chose dès lors que ce n'est que dans le cadre d'une réelle volonté d'amélio-

ration des conditions de travail et non avec en finalité un réaménagement du service impliquant des suppressions de postes.

Les tests ont révélé les difficultés, voire l'impossibilité de faire circuler cette «malle-poste» imposante sur nos trottoirs jalonnés d'obstacles:

- Visibilité réduite;
- Maniabilité exigeante.

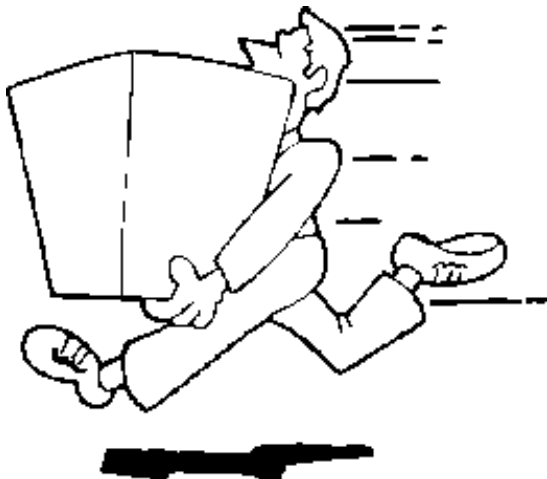
Port des équipements de protection individuelle (EPI)

Une étude sera faite dans les différents services afin de dresser précisément les fonctions à risques. La manipulation de structures par exemple nécessite impérativement le port de chaussure de sécurité.

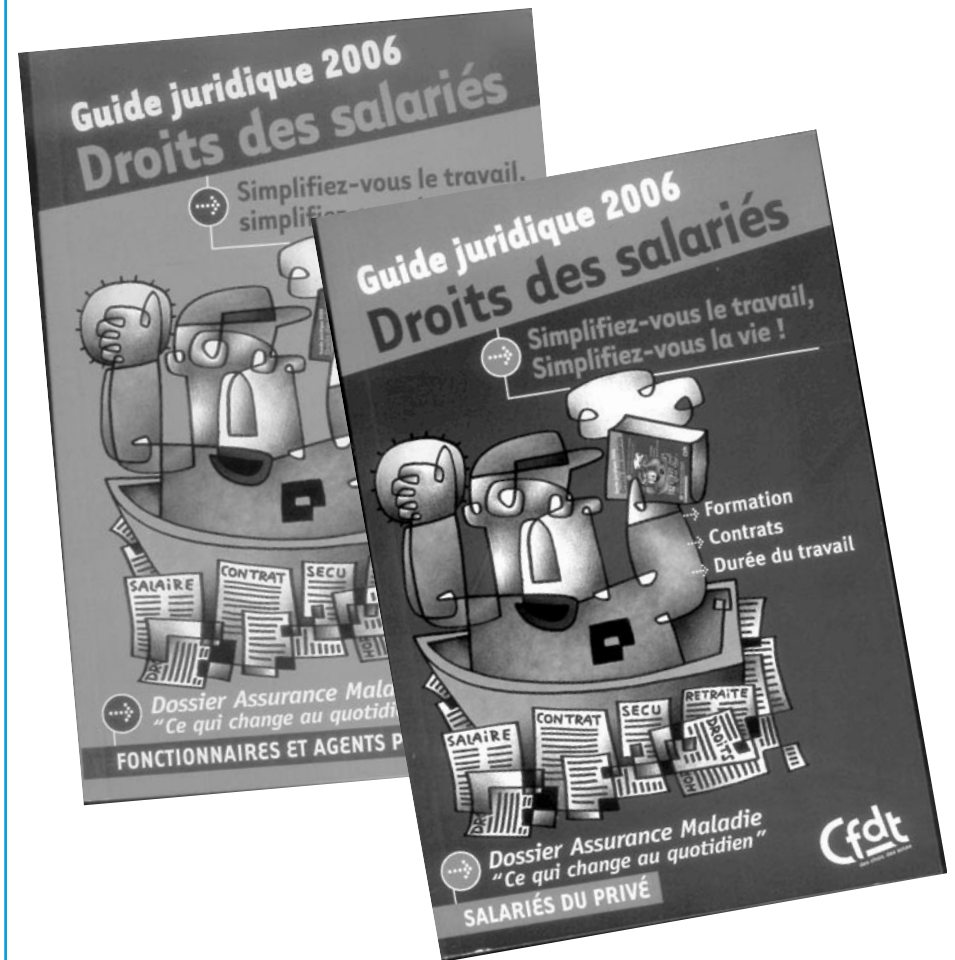
Pour la CFDT

Nous déplorons que le risque de

manipulation de bacs lors de la ventilation n'ait pas été prise en compte notamment lorsque l'on voit le poids



Les guides juridiques 2006 sont arrivés !



Demandez-les aux responsables de la section CFDT.

DOTC. Aucune communication non plus à votre attention. D'après la direction de Paris 17, une note sera adressée à votre domicile dans laquelle on vous demandera d'apporter toutes les précisions d'adresses favorisant les contre-visites éventuelles.

Pour la CFDT

Pour la petite histoire, cette nouvelle mesure a été testée pendant plus d'un mois sur la DOTC Sud, et a permis à La poste de faire contrôler 33 agents (fonctionnaires + contractuels). 19 n'ont pu être réalisés en raison de l'absence de l'agent ou d'une adresse incomplète.

Aujourd'hui suite aux diverses interventions des organisations syndicales, la procédure est gelée.

Sur la DOTC Nord, la CFDT est intervenue lors de la CDSP (commission du dialogue social à La Poste) mercredi 25 janvier 2006.

Celle-ci nous a confirmé faire appel aux sociétés « SECUREX » et « MEDIVERIF » pour les contre-visites médicales des agents contractuels lors de leur arrêt maladie ou accident du travail. Car seuls les contractuels seraient concernés puisque tout contrôle pour un fonctionnaire s'effectue auprès du

comité médical.

La Poste nous a précisé que les contrôles n'étaient pas systématiques mais plutôt ciblés sur les arrêts répétitifs... Par contre, elle nous a confirmé l'obligation de l'agent quant à la communication des renseignements susceptibles de faciliter l'accès à son domicile. La communication du code d'accès d'immeuble reste un gros point de désaccord.



La CFDT invite les agents de Paris 17, ayant subi ce type de contrôle à contacter rapidement un de nos représentants.

de certains bacs arrivant de Paris Nord Gonesse.

Port des gilets réfléchissants

Ces gilets seront obligatoires pour les agents circulant en deux roues en dehors de la période où ils mettent le blouson à bandes réfléchissantes.

Salle de repos

Une nouvelle fois les membres CFDT sont remontés au créneau pour obtenir une salle de repos voire d'utiliser l'ancienne du centre de tri.

Une nouvelle fois, ce n'est pas négociable sous prétexte que vous avez à votre disposition les locaux de la cafétéria. Or, celle-ci n'ouvre que sur certaines plages horaires et ne permet pas à tous de pouvoir y accéder (brigade d'après-midi).



Actions envisagées en 2006

► Cabine

La plaque métallique au sol est relativement gênante mais surtout elle occasionne une augmentation des risques d'accidents. Des devis devraient être effectués pour l'enlever.

► Cafétéria

Des devis ont été demandés pour une réfection (peinture) de la cafétéria. Pour la CFDT : il est regrettable que La direction refuse de profiter de l'occasion pour séparer la salle et faire un coin fumeur.

► Monte-charges

Les monte-charges C et D vont être renouvelés lors du 1er semestre 2006. Une porte avec ouverture latérale sera installée comme sur le E.

► Evaluations des risques professionnels

Des groupes de travail vont être organisés par le moniteur de prévention afin de dresser une nouvelle évaluation des risques professionnels sur l'ensemble du bureau.

Comme vous le savez, La Poste envisage de modifier le système de promotion actuel en le basant essentiellement sur «la reconnaissance des compétences».

Pour la CFDT ce dossier devait faire l'objet d'une négociation sociale, c'est pourquoi les discussions entre La Poste et les organisations syndicales sont ouvertes depuis plus d'un an.

Force de propositions, la CFDT a déjà obtenu :

► Que le futur système mis en place soit le même pour les fonctionnaires que pour les contractuels. Cette revendication répondait à la demande du plus grand nombre de postiers qui ne comprennent plus le système à deux vitesses encore en cours actuellement.

► Qu'un «filet de sécurité» soit mis en place permettant au personnel qui n'aurait eu aucune promo durant sa carrière de bénéficier « d'un tableau simplifié » pour y avoir accès quelques années avant la retraite.

► Que les candidats à la promotion aient la possibilité d'exercer un recours en médiation avec l'aide d'un représentant syndical de leur choix en cas de litiges avec leurs managers.

Pourtant si des avancées ont été obtenues, nous sommes encore très loin du projet finalisé. Les négociations continuent...

La CFDT exige :

► Qu'avant la mise en œuvre du nouveau système, La Poste nomme tous les lauréats des VPP y compris ceux portés sur les listes complémentaires.

► Que le volume futur de promotion soit supérieur à ceux connus ces dernières années.

► Que La Poste mette en place de vrais parcours professionnels.

► Que La Poste s'engage réellement à construire « des passerelles » inter métiers.

Pour la CFDT le nouveau système doit profiter plus largement à la grande majorité des postiers. C'est pourquoi nous continuerons à mettre tout en

œ u v r e pour peser sur ce dossier et faire que le futur système de promotion à La Poste soit juste et équitable.



SECUREX : Qu'és aco ?

La Poste aurait signé un contrat avec une société externe, le groupe SECUREX France afin que celle-ci réalise des contre-visites médicales dans le cadre des congés maladie ou accidents du travail auprès des contractuels et des fonctionnaires sur toute la France.

Experte en la matière (500 000 visites effectuées sur les 30 dernières années), le groupe SECUREX France se targue sur son site internet de soutenir l'activité économique en contribuant à la productivité et à la pérennité de l'entreprise avec laquelle elle a passé le marché.

Le processus est simple :

► Réduire les délais d'intervention (de quelques heures à 2 jours ouvrés pour 97 % des demandes);

► Avoir un maximum de réactivité sur les arrêts de travail de courtes durées. Les contre-visites s'effectuent en dehors des heures de sorties autorisées par la sécurité sociale. Mais SECUREX dit tenir compte des spécificités de certaines organisations du travail et a également la possibilité de mettre en place des contre-visites le week-end. En cas de sorties libres ou élargies ; elle offre aussi des solutions.

Tout cela dans un seul et unique but : utiliser la contre-visite de manière optimale pour une réduction du taux d'absentéisme.

SECUREX : Mise en œuvre

Désormais, tous les salariés de La Poste seront donc tenus d'indiquer sur leur arrêt de travail tous les renseignements utiles pour l'accès à leur domicile (bâtiment, étage, numéro d'appartement, code d'accès). Et oui, vous ne rêvez pas !!!

Si lors du contrôle, le médecin ne peut accéder à votre domicile, il considérera que vous êtes absent. La Poste et la CPAM ou votre mutuelle en seront donc avisées. Cette procédure aura pour conséquence de supprimer l'indemnité journalière versée par la CPAM ou la mutuelle à La poste.

Comme vous le constatez, dans tous les cas, que vous soyez contractuels ou fonctionnaires, cette mesure aura dans un 1er temps une conséquence financière.

Alors que SECUREX insiste dans ses dépliants publicitaires de l'importance d'une communication à l'attention des organisations syndicales, La Poste passe en force. Aucune présentation ne nous a été faite sur les différentes